

sujet, si le prêtre est riche de la doctrine de l'Église, des confidences de la direction de conscience, des contacts avec les familles des fidèles, riche encore de sa réflexion personnelle, des souvenirs de son enfance et de sa jeunesse passée sous le regard de son père, il faut bien dire que son approche concrète connaît des limites.

Une annexe suit l'essai proprement dit. Elle compte trois articles, dont deux sont parus, sous notre signature, dans *Le Sel de la terre* (n<sup>os</sup> 33 et 22). Le premier porte sur *le premier acte moral d'un enfant* et révèle l'enjeu de l'éducation chrétienne au moment de l'âge de raison ; le second sur *la prudence*, la vertu caractéristique du chef.

Nous devons exprimer spécialement et respectueusement notre reconnaissance à M. le Supérieur de district, l'abbé Régis de Cacqueray, qui a pris le temps de relire avec attention tout le manuscrit. Sa permission d'édition et de publication de notre ouvrage, amélioré selon ses remarques, tient lieu d'*imprimatur*.

Enfin, nous remercions vivement les Éditions *Saint-François de Sales* qui ont bien voulu se charger de l'impression de cette brochure et les Éditions *Clovis* qui ont promis de la diffuser.

Il nous reste à souhaiter aux pères de famille d'être, sous l'effet de la grâce, éclairés, aidés et encouragés dans leur noble fonction par la lecture de ces pages écrites pour eux.

Abbé Jean-Paul ANDRÉ  
Chartres, le 19 mars 2003,  
en la fête de saint Joseph, époux de la Vierge.

---

## SOMMAIRE

<b>Présentation</b> .....	<b>4</b>
<b>Chapitre I</b>	
<b>Le chrétien</b> .....	<b>11</b>
<b>Chapitre II</b>	
<b>Le procréateur</b> .....	<b>17</b>
<b>Chapitre III</b>	
<b>L'autorité sur les enfants</b> .....	<b>23</b>
<b>Chapitre IV</b>	
<b>L'autorité sur l'épouse</b> .....	<b>29</b>
Introduction .....	29
L'épître aux Éphésiens .....	32
L'autorité <i>in concreto</i> .....	39
L'autorité et l'amour conjugal .....	42
Conclusion .....	44
<b>Chapitre V</b>	
<b>L'éducateur</b> .....	<b>45</b>
L'Écriture Sainte éducatrice .....	48
Le développement du cerveau et du système nerveux .....	51
Le latin, le grec et la poésie .....	55
La musique et les autres beaux-arts .....	57
L'exemple du travail professionnel .....	59
L'engagement pour l'Église et l'État .....	61
Conclusion .....	64
<b>Chapitre VI</b>	
<b>Le gardien</b> .....	<b>65</b>

# ANNEXES

## Annexe I

<b>Le premier acte moral d'un enfant</b> .....	<b>.73</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>.73</b>
<b>Notions préliminaires</b> .....	<b>.74</b>
Définition de l'acte moral .....	.74
L'éveil de la moralité .....	.75
L'âge de raison .....	.77
Le péché .....	.78
<b>Réponse de saint Thomas d'Aquin</b> .....	<b>.80</b>
Le cas de l'enfant non-baptisé .....	.80
Le cas de l'enfant baptisé .....	.80
<b>Commentaires d'auteurs</b> .....	<b>.81</b>
Le père Étienne Hugueny .....	.81
Le père Thomas Pègues .....	.81
Le père Rogatien Bernard .....	.83
Le père Réginald Garrigou-Lagrange .....	.84
Le père Roger-Thomas Calmel .....	.84
<b>Les principes de solution</b> .....	<b>.85</b>
Le précepte positif qui oblige .....	.85
L'aide surnaturelle de Dieu et la foi théologique .....	.86
Nécessité d'une motion spéciale surnaturelle .....	.86
Nécessité de la foi théologique .....	.87
<b>Objections</b> .....	<b>.89</b>
<b>Première série d'objections</b> .....	<b>.89</b>
Les objections .....	.89
Réfutation .....	.89
<b>Deuxième série d'objections et réfutation de celles-ci</b> .....	<b>.92</b>
Pas d'exagération, mais la parfaite cohérence .....	.92
Une problématique mal posée .....	.92

<b>L'amour requis</b> .....	<b>94</b>
L'obligation du précepte de la charité .....	94
La qualité de cet amour requis de précepte .....	94
L'amour requis dès l'âge de raison .....	95
<b>Le soin de l'éducation des enfants</b> .....	<b>97</b>
L'éducation dans les premières années .....	97
L'éducation eucharistique .....	98
La pratique de la confession .....	99
<b>Conclusion</b> .....	<b>100</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>101</b>

## Annexe II

<b>La connaissance de Dieu, soleil de l'âme</b> .....	<b>103</b>
---	------------

## Annexe III

<b>Autorité et vertu de prudence dans la famille et dans la société</b> ..	<b>107</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>107</b>
<b>Nécessité de l'autorité dans une société</b> .....	<b>108</b>
Légitimité de l'exercice de l'autorité	
en régime d'hommes libres .....	108
1°) La question de la légitimité de l'exercice de l'autorité	.108
2°) La raison de cette légitimité .....	108
Légitimité de l'autorité de l'homme sur la femme .....	109
1°) L'existence de l'autorité dans la société familiale . . . .	109
2°) La double raison de l'autorité paternelle .....	110
a) L'autorité de l'homme du point de vue de	
l'exercice de la raison .....	110
b) L'autorité de l'homme du point de vue de	
l'éducation des enfants .....	110

<b>La prudence, vertu par excellence du chef</b> .....	<b>111</b>
La prudence politique .....	111
1° La prudence royale .....	111
2° La prudence politique des sujets .....	112
3° L'obéissance dans la cité .....	113
La prudence paternelle .....	114
<b>L'exemple de Garcia Moreno</b> .....	<b>115</b>
La préparation de l'homme politique .....	115
La vertu du gouvernement chez Garcia Moreno :	
sa prudence royale .....	117
La rectitude de la volonté et la maîtrise	
de la sensibilité nécessaires à la prudence .....	118
La vie de foi et la pratique de la religion .....	119
<b>La vertu de prudence</b> .....	<b>120</b>
Définition et nécessité .....	120
1° Définition .....	120
2° Nécessité .....	122
Les parties intégrantes de la prudence .....	123
1° La mémoire ( <i>memoria</i> ) .....	123
2° L'intelligence ( <i>intellectus, recta estimatio</i> ) .....	125
3° La docilité ( <i>docilitas</i> ) .....	126
4° La sagacité ( <i>solertia</i> ) .....	128
5° La raison ( <i>ratio</i> ) .....	129
6° La prévoyance-providence ( <i>providentia</i> ) .....	131
7° La circonspection ( <i>circumspectio</i> ) .....	132
8° L'attention précautionneuse ( <i>cautio</i> ) .....	132
<b>La rectitude de la volonté et la maîtrise de la sensibilité</b> ....	<b>134</b>
Vérité pratique .....	134
L'effet des passions sur l'usage de la raison .....	135
Nécessité de la rectitude de la volonté et des passions ...	137
Nécessité impérieuse des vertus morales	
pour le chef de famille et le chef d'État .....	139

## Chapitre I

# Le chrétien

A une certaine époque, où l'on voyait surtout des femmes dans les églises de village, on disait que les hommes n'avaient sans doute pas d'âme, ... hormis les prêtres. Heureusement, ce reproche ne peut être formulé aujourd'hui chez nous, où les pères de famille pratiquent leur religion, autant que la vie professionnelle le leur permet, avec la même assiduité que leurs épouses. Il est vrai que le péril de disparition dans lequel se trouva la messe catholique et que la prédication de Mgr Lefebvre sitôt après la réforme liturgique du concile Vatican II, au plus fort de la crise religieuse, furent deux événements contraires propres à réveiller les consciences et le sens des intérêts majeurs.

Mgr Lefebvre, ce grand confesseur de la foi et champion de la messe, était une sorte de chrétienté personnifiée. Nous tenons de lui ces lignes immortelles :

«La chrétienté, c'est la société vivant à l'ombre de la Croix, de l'église paroissiale construite en forme de croix, surmontée de la croix, abritant l'autel du Calvaire renouvelé, où les âmes viennent naître à la grâce et l'entretiennent par le ministère des prêtres, qui sont d'autres Christs» (1).

Le chrétien sait qu'il n'existe pas d'ordre national et mondial en dehors de la *regula Christi*, ni de paix sociale en dehors de la *pax christiana*, elle-même fondée sur la charité théologale et la vertu de justice, ni de morale sociale en dehors de l'observance évangélique et des préceptes de l'Église. Le souci de cette *res publica* est commis naturellement à l'homme, distingué de la femme. Toutefois ce mandat de l'exté-

rieur n'ôte pas aux pères le soin de l'éducation de leurs enfants. Elle ne justifie pas qu'ils se contentent de les suivre de loin en se déchargeant sur leurs épouses du travail scolaire quotidien et de la prière familiale.

N'oublions jamais nos débuts. Que les personnes mariées se souviennent du jour de leur mariage ! La messe commença après la cérémonie, étonnamment brève vu son importance, au cours de laquelle ils se donnèrent ensemble le sacrement de leur union définitive devant Dieu. N'est-il pas remarquable que la première œuvre réalisée par les époux en tant que tels soit la participation commune et sacramentelle au Saint Sacrifice ? La journée du mariage inaugure donc la vie religieuse du nouveau foyer : celle des jeunes conjoints d'abord, celle de toute la famille ensuite quand les enfants prient autour de leurs parents.

Pour le mari, continuer en époux puis en père cette œuvre principale et directrice relève d'un engagement indéfectible. Elle ressortit à son état de chef de famille, dans le gouvernement et par l'exemple.

En l'honneur de la maternité chrétienne, on s'étendit volontiers sur la primauté de la mère dans l'enseignement des premiers gestes et éléments du catholicisme. Le petit enfant, même le bébé, les apprend sur ses genoux, quand elle le couche et le lève. Mais l'on minimisa l'importance de la mission éducatrice du père et la valeur de son témoignage. N'est-il pas temps de leur rendre quartiers de noblesse et place ? Un quinquagénaire me disait devoir sa pratique dominicale à la fidélité de son père. Ce dernier n'avait jamais manqué la messe de sa vie. Lorsque, pour des raisons professionnelles, il devait prendre l'avion un dimanche, il s'arrangeait pour suivre la messe célébrée par l'aumônier de l'aéroport.

Le foyer est une cellule de l'Église. On peut même dire qu'il est «une petite Église», expression qui reprend celle coutumière de «sanctuaire» en lui ajoutant le rôle religieux, principal en soi, du père. Car ce dernier doit assumer le «sacerdoce domestique». Le baptême (1), la confirmation et le mariage fondent ce sacerdoce. Le titre de chef de famille le légitime. Le père l'exerce en particulier dans la nécessaire ins-

---

1) *Itinéraire spirituel*, chap. VII : Les sacrements de Jésus-Christ, p. 60.

titution de la prière familiale et en dirigeant, aussi souvent que possible, la récitation commune du chapelet et l'oraison du soir, d'autant que «de la bouche des enfants et de ceux qui sont nourris au sein, Dieu tire une louange parfaite contre ses ennemis» (Ps VIII, 3).

Que, riche de sa confirmation, il conforte sa maisonnée dans la foi ! Je me souviens d'une famille nombreuse où les enfants connaissaient étonnamment bien les noms des grands personnages de l'Ancien Testament et les événements les concernant, ainsi que les faits marquants de la vie des saints. Je sus que le père leur lisait souvent une histoire sainte et une hagiographie suivant le sanctoral.

Le saint homme Job est certainement le modèle le plus attachant proposé par la Bible au chef de famille dans ses prérogatives religieuses pour le salut des siens. Job n'appartenait pas au peuple hébreu. Vivant à une époque antérieure à celle de Moïse, il exerçait dans son foyer les fonctions de prêtre à la manière des Patriarches. «Tous les jours, se levant de grand matin, il offrait des holocaustes pour chacun de ses sept garçons et chacune de ses trois filles. Car il disait : Peut-être ont-ils péché et ont-ils offensé Dieu dans leur cœur» (Job I, 5). Cette conduite est absolument admirable.

Quant à la vie sacramentelle, que les enfants voient celui qui les commande se purifier régulièrement au tribunal de la pénitence ! En cela, ils auront une prédication muette sur la miséricorde universelle divine, sur l'humilité et le secret entre la conscience personnelle et Dieu.

La vertu morale de religion fait partie de la vertu cardinale de justice. Elle siège dans la volonté, non pas dans la sensibilité. Le don de piété facilite son exercice, sans l'accompagnement de la consolation sensible. Le culte divin n'est donc pas affaire de goût, mais de devoir. Il est évidemment l'obligation primordiale de l'existence chrétienne. Aussi revient-il au *pater familias* de veiller à ce que, chez lui, chacun y satisfasse. Pour l'honneur dû à Dieu et le bien commun du foyer, il ne pourra admettre que l'un ou l'autre de ses adolescents «en crise» refuse

---

1) Cf. Le sacerdoce baptismal selon saint Pierre, dans I Pet II, 9.

d'observer le précepte dominical. Qu'il prenne le temps, au besoin, de le faire comprendre au récalcitrant : «Honore ton père et ta mère», dit le quatrième commandement, qui oblige sans discussion ; or Dieu est le premier père...

Connaîtra-t-il avec sa femme une intimité telle qu'ils échangeront ensemble des affaires de l'âme ? Une forme de discrétion, de pudeur, voire de gêne qui freinait naguère la communication sur ce sujet, semble moins toucher les ménages d'aujourd'hui. Ce changement est heureux, car l'aide mutuelle l'inclut en principe. En tout cas, un bon chrétien saura dire à sa femme qu'il a besoin de suivre une retraite spirituelle pour s'examiner devant Dieu et réanimer sa ferveur. Mais il ne la fera qu'avec son consentement, selon le conseil de saint Paul (I Cor VII, 5), informant alors de son absence les plus petits pour leur tranquillité, les plus grands pour leur édification.

Dans sa famille on ne parlera pas en mal des prêtres ni des personnes consacrées côtoyés. Tout en donnant avec son épouse, par la bénédiction divine, l'exemple d'un mariage réussi, il développera le respect dû au sacerdoce et l'admiration envers la vie religieuse. Il dira la joie et la fierté apportées par une vocation, sorte de couronnement gratuit de l'éducation catholique.

L'Évangile nous a rapporté deux cas de conversion familiale à la suite de celle du père. Le premier est raconté par saint Jean (IV, 46-53). Il s'agit d'un fonctionnaire de la petite cour d'Hérode Antipas en Galilée, attaché par sa fonction à la ville de Capharnaüm, nom qui signifie en hébreu *le village de consolation*. Il pria Jésus de venir guérir son fils en danger de mort. Le Sauveur l'exauça plus qu'il n'espérait. Croyant au miracle annoncé, il ne se hâta pas de rentrer chez lui pour le vérifier, mais ne retourna que le lendemain. Sa foi inébranlable se transmet à toute sa maison, propre famille et domesticité.

Saint Luc (XIX, 1-10) conta la deuxième conversion, celle du directeur du bureau des impôts de Jéricho, Zachée, prénom qui signifie en hébreu *le pur*. Petit de taille, ce publicain juif, sans souci des quolibets, grimpa sur un sycamore pour voir Jésus passer. A sa grande surprise, le

Sauveur le découvrit, lui sourit et s'invita. Touché au plus profond de l'âme, rentrant en lui-même, l'homme changea de vie. Lui aussi emmena dans sa conversion sa maison tout entière. L'histoire ecclésiastique nous apprend que ce nouveau fidèle du Seigneur devint un disciple de saint Pierre qui l'établit évêque de Césarée. Reconnu sous le nom de Matthias, il reçoit un culte spécial à Rocamadour.

Ces conversions célèbres, choisies par les évangélistes pour notre instruction, ne furent donc pas purement individuelles. Deux sociétés domestiques en reçurent immédiatement les bienfaisants effets. La vraie religiosité du père, que seconde celle de la mère, entraîne dans son sillage celle de ses descendants et se diffuse comme «une source d'eau vive» dans la société. A ce niveau d'abord, la patrie temporelle chrétienne est la terre des pères chrétiens.

## Chapitre II

# Le procréateur

Est-il un bon chrétien ? Pensez-vous pouvoir vivre heureuse tous les jours auprès de lui ? Le voyez-vous comme le père et l'éducateur de vos enfants ? Est-il assez travailleur pour assurer la digne subsistance d'un foyer ? Telles sont les questions fondamentales que doit se poser une jeune fille au sujet de son futur fiancé. Avant de donner son consentement, elle devra apporter à chacune une réponse positive, notamment à la première et à la troisième. Car un jeune homme qui n'envisage pas la paternité ou qui ne se sent pas prêt à l'assumer n'est pas encore mûr pour le mariage dont la finalité première est justement la procréation.

Quel amour aurait-il envers son épouse, s'il ne cherchait pas à la combler sans tarder par la maternité ? Selon sa nature, les particularités de son corps, sa psychologie, son affectivité, la femme est disposée à cela. C'est sa destination spécifique, son instinct. La jeune femme parle elle-même d'un appel à la maternité et vit des moments, parfois douloureux, de grands désirs de conception. Rachel, qui se voyait inféconde, dit à son mari Jacob : «Donnez-moi des enfants, ou je mourrai» (Gen XXX,1).

N'y aurait-il pas l'équivalent chez l'homme adulte ? On le refuserait parce qu'il serait moins ressenti ou parce qu'une «culture» de masse l'étoufferait pour laisser apparaître surtout l'aspect passionnel de la rencontre des sexes. Au contraire, il y a bien chez l'homme un instinct paternel et, conséquemment, un appel à la paternité. Cet ordre, objet d'une bénédiction spéciale, «de croître et de se multiplier, de remplir la terre», Ève et Adam le reçurent conjointement de Dieu (Gen I, 28).

Adam le reçut le premier, au titre de maître de la hiérarchie conjugale et de futur auteur de toute l'humanité qui allait descendre de lui.

La procréation est l'œuvre la plus grande de l'ordre naturel, car elle transmet la vie, le bien qui humainement dépasse tous les autres. Aussi un époux trouve-t-il une grande satisfaction et un grand bonheur à engendrer. Ce faisant, il assure sa postérité : la préservation de sa race, le prolongement de la lignée dont il descend, la transmission des traditions familiales, régionales et nationales. Son bonheur s'accroît de la joie qu'il a de permettre à son épouse de réaliser ce pourquoi Dieu l'a spécialement créée : devenir *la mère d'êtres vivants*, à la suite d'Ève (Cf. Gen III, 20).

Mais la procréation chrétienne a une autre finalité qui transcende ce premier ordre. Dans l'ordre surnaturel, elle coopère à l'accroissement de l'Église et multiplie les potentiels adorateurs du vrai Dieu. Quand le jeune Tobie s'apprêta à prendre Sara pour épouse, l'ange Raphaël, qui l'avait guidé, lui donna cet avis : «Lorsque vous l'aurez épousée, étant entré dans la chambre, vivez avec elle dans la continence pendant trois jours, et ne pensez à autre chose qu'à prier avec elle... La troisième nuit passée, vous prendrez cette jeune fille dans la crainte du Seigneur, et guidé par le désir d'avoir des enfants plutôt que par la passion» (Tobie, VI, 18, 22). Par sa fidélité à la grâce, le nouvel époux put dire en toute vérité le troisième jour de ses noces : «Maintenant, Seigneur, vous savez que ce n'est point pour satisfaire ma passion que je prends Sara pour épouse, mais dans le seul désir d'une postérité, par laquelle votre nom soit béni» (VIII, 9).

Nous admirons chez Tobie un bel exemple de vertu. Reconnaissons chez lui, en amont de sa chasteté, le sens de l'ordre primitif révélé dès l'origine par le Législateur suprême. Deux psaumes chantent, dans le langage imagé propre à l'hébreu, le don de Dieu qu'est une famille nombreuse, la couronne et la gloire que les enfants font à leur père. «C'est un héritage du Seigneur que des enfants ; le fruit des entrailles est une récompense. Comme des flèches dans la main d'un homme vaillant, ainsi sont les fils des hommes opprimés» (Ps CXXVI, 3, 4). «La femme de l'homme travailleur et juste sera comme une vigne

féconde dans l'intérieur de sa maison. Ses enfants seront autour de sa table comme de jeunes plants d'oliviers. C'est ainsi que sera béni l'homme qui craint le Seigneur» (Ps CXXVII 3, 4).

Le *creator* en latin, c'est le créateur, l'auteur. Le *creator*, c'est aussi, d'après le code de Justinien, celui qui a le droit de choisir, d'élire. Dans l'ordre de la génération, on parle de *procreator*. Le mot est le composé *pro-creator* : comme un créateur, qui vient de *pro-Creator* : au nom du Créateur.

Après la création d'Adam et Ève, Dieu jugea meilleur de ne pas être la cause immédiate de l'élément corporel du composé humain. Dans son œuvre créatrice continue, pour la propagation de l'espèce, il donna aux époux un pouvoir de cause seconde. Par l'effet naturel de l'acte conjugal, ceux-ci apportent conjointement les deux éléments de la *matière* qui, au même moment de sa constitution, est animée par une âme que Dieu crée. Une parole de Notre-Seigneur indique à quelle hauteur sacrée donne accès ce pouvoir quand il est exercé sous l'influx de la vertu de religion. Un jour, plaçant un enfant près de lui, il enseigna aux disciples : «Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, me reçoit, et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé» (Luc IX, 48). Un foyer chrétien apprécie toute conception, avant même le baptême, comme une réalité sacrée. Il voit en elle une certaine présence de Dieu, une certaine venue du Christ. Une conception peut ne pas être directement voulue, surtout si l'épouse est dans un âge relativement avancé, mais, en tout cas, elle doit toujours être acceptée. La gravidité transforme une matrice en une nouvelle *hôtellerie de Bethléem* accueillante pour l'Enfant-Jésus. Une future naissance s'annonce à la parenté et aux amis avec joie par la maman, fierté par le papa. Il faudrait arriver à faire entendre ce langage aux usagères des moyens contraceptifs.

L'Évangile rapporte une stérilité miraculeusement guérie : celle de la femme de Zacharie, Élisabeth. «Malgré leur justice devant Dieu, écrit saint Luc, les époux étaient sans enfants, du fait qu'Élisabeth était stérile» (I, 7). Des exégètes ont supposé que la précision sur l'origine de l'infécondité du foyer venait de l'humble confession d'Élisabeth elle-même : avouant sa stérilité, elle sauvait l'honneur de son mari.

Aujourd'hui, les foyers inféconds ne sont pas si rares. Leur nombre augmenterait, pour des raisons que la science devrait parvenir à expliquer en partie. Chez les époux chrétiens, l'absence de procréation est une lourde épreuve. Que ceux qui la subissent prient et ne se découragent pas ! – Je connais un ménage très uni où le premier enfant est enfin venu après quatorze années de mariage. – Mais ils doivent se tourner vers la médecine afin de chercher à déceler, par tous les moyens moraux possibles, de qui vient la sécheresse et obtenir les remèdes convenables s'il en existe. Le conjoint qui refuserait cette recherche préalable commettrait une grave injustice à l'égard de l'autre.

Le fait que la gestation se déroule dans le secret du giron maternel ne justifie pas que la mère puisse la considérer comme son affaire privée ni que le père s'en désintéresse, serait-ce par pudeur, jusqu'à l'accouchement. L'épouse engendre avec son mari. Sa grossesse, tout en possédant un caractère proprement féminin et incommunicable, le concerne dans son déroulement même. Or les futurs papas semblent souvent déboussolés ou dépassés devant ce «mystère». Eux, qui sont l'autorité, la maîtrise et la force du foyer, voient évoluer un phénomène qu'ils ne contrôlent pas et devant lequel ils pourraient se sentir tenus un peu à l'écart. Ne convient-il pas pourtant qu'ils participent activement à cet événement qui dure neuf mois ? Cette association évite le hiatus antinaturel qui séparerait l'acte procréateur de l'œuvre éducatrice paternelle. Il est évident qu'elle accroît l'harmonie conjugale et alimente la douceur de la cohabitation. Dans cette symbiose, les jeunes mamans se sentent moins seules, se voient honorées et mieux comprises. L'assistance à l'accouchement parachève cet accompagnement. «C'est un moment de partage exceptionnel et chargé d'une émotion intense, même à la septième naissance», écrivait un généreux papa.

La science dévoile de plus en plus ce domaine caché de la grossesse. Déjà le film d'un avortement (1) montrait chez le fœtus le sentiment de peur et la réaction instinctive de défense personnelle dans son essai de fuite face à l'instrument de son assassinat. L'embryologie enseigne que l'embryon n'est pas un être socialement passif. Au cours du premier trimestre de son existence prénatale, se nouent, avec sa mère et son père, des relations ou des absences de relations marquantes, sinon fondamen-

tales, pour l'avenir de sa personnalité.

Dans les années mil neuf cent soixante-dix, le docteur hollandais Frans Veldman promu au rang de science l'haptonomie, cette technique de la communication avec le fœtus par le toucher à travers la paroi du ventre maternel. Il l'exerça et l'enseigna officiellement à tel point qu'aux Pays-Bas tous les médecins généralistes reçoivent un an de formation haptonomique. L'expérience à ce jour semble suffisante pour conclure. Par ce contact manuel, ajouté à la voix des parents, l'enfant entre *in utero*, d'une manière cognitive et affective, dans la relation majeure triangulaire : mère / enfant / père. Dès sa naissance, il reconnaît son père, qui peut sans heurt prendre tout de suite sa vraie place dans la triade hiérarchique familiale ainsi constituée et y jouer son rôle. De plus, les enfants accompagnés par haptonomie ont un comportement général particulièrement satisfaisant, fait de sérénité, de recherche de contacts, d'autonomie, et connaissent une grande précocité de développement. Ils s'avèrent faciles à vivre et moins capricieux que la moyenne (1).

A la réflexion, ces résultats ne surprennent pas. Au contraire, pourquoi le Créateur aurait-il, de règle, assimilé à un long sommeil la vie prénatale d'un être fait pour vivre en famille et en société ?

Remarquons aussi qu'il n'a pas fallu attendre que l'haptonomie devienne une science médicale pour être connue et pratiquée par des pères de famille. Dans sa forme spontanée, elle relève du sens de l'ordre naturel. L'enseignement de sa méthode a l'avantage de pallier l'oubli de cet ordre. Quoiqu'il en soit de son intérêt, la prière à l'ange gardien, l'harmonie du foyer, son calme et la vie saine de la mère restent les premiers moyens nécessaires à une vie prénatale favorable et les meilleurs présages de l'avenir.

Le *creator*, selon le droit romain ancien, c'est celui qui a le droit de choisir, avons-nous dit. En déclenchant le processus physique qui par sa loi de nature aboutit à une nouvelle vie, le père agit librement, c'est-à-dire en homme capable de répondre de son acte. L'épouse partage cette responsabilité. Un accord au moins tacite des deux conjoints précède toute conception. Sauf cas extrême, un mari ne peut pas imposer sa volonté de paternité. Dans l'autre sens, il est clair que la contraception

féminine nie l'autorité du mari. La femme impose sa volonté. En prenant la pilule, elle jette à son partenaire : «Tout ce que tu voudras, sauf un enfant». Le crime de l'avortement qui suit logiquement accentue la négation.

Jamais la morale catholique n'ordonna aux jeunes foyers une naissance tous les ans ou tous les dix-huit mois. Surtout après plusieurs enfants, un père doit savoir apprécier l'effort de maternité à la mesure de son épouse. Une continence plus accentuée en utilisant plus régulièrement l'agénésie périodique de sa femme, de concert exprès avec elle, lui permettra d'espacer légitimement les naissances. Pourra arriver un moment où il comprendra que le souci de la qualité de l'éducation de ses enfants et que la santé physique ou psychologique de leur mère le conduisent à une décision plus grave, qui est nettement du ressort de son autorité, mais qu'il n'arrêtera pas sans l'accord de son épouse : celle de ne plus procréer, quand il le pourrait encore. Soumise de toute façon à la nature des choses et aussi prudente paraîtra-t-elle, cette résolution conservera toutefois chez lui un caractère évolutif lié à la possibilité de circonstances favorisant une nouvelle maternité volontaire.

Saint Paul donne comme règle de la vie civile «de n'être les débiteurs de personne, si ce n'est de s'aimer les uns les autres» (Rom XIII, 8). En appliquant cette exhortation admirable à la société familiale, on dira au père de n'être en reste de rien par rapport à ses enfants sinon de les aimer toujours davantage. Le fait d'engendrer la vie le rend redevable de la *charité paternelle* que ces pages décrivent.

---

1) *Le cri silencieux.*